

# FICHE DE PREVENTION

# Risques de heurt : engins/piétons

*Version n°1 – octobre 2026*

**Objectif :** Assurer la sécurité des piétons lors des manœuvres et déplacements des engins de manutention.

## Préparation et vérifications

- [ ] Vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de détection piéton (camera, radar, RFID…)
- [ ] Tester les avertisseurs sonores et visuels (gyrophare, buzzer)
- [ ] Nettoyer les vitres, rétroviseurs et caméras
- [ ] Vérifier l'absence de personnes dans l'aire de manœuvre (zone 360)
- [ ] Ajuster les rétroviseurs et cameras pour une visibilité maximale

## Pendant l'utilisation

- [ ] Maintenir une vitesse lente et adaptée aux conditions de terrain (boue, marée, faible visibilité)
- [ ] Utiliser les avertisseurs sonores en cas de proximité de piétons
- [ ] Ne jamais reculer sans visibilité complète (présence d'un guide au besoin)
- [ ] Rester attentif aux zones de coactivité (tri, chargement, lavage…)
- [ ] Stopper l'engin immédiatement en cas d'alerte ou de doute

## Interactions avec les piétons

- [ ] Respecter une distance de sécurité d'au moins 1,5 m en manœuvre
- [ ] Confirmer les intentions des piétons par un contact visuel ou gestuel
- [ ] Interdire tout passage de piéton dans l'angle mort de l'engin

## Fin d'utilisation / Stationnement

- [ ] Stationner l'engin hors des zones de circulation piétonne
- [ ] Couper le moteur et retirer la clé
- [ ] Signaler toute défaillance des systèmes de détection ou d'alerte